

LA CSST EN 2003

Le rapport annuel d'activité de la CSST pour l'année 2003 a été déposé à l'Assemblée nationale le 27 mai dernier. Il présente, entre autres, les états financiers de la CSST ainsi que ceux du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST). Il fait également état des données suivantes :

- Le nombre de **travailleurs** couverts par le régime de santé et de sécurité du travail, en 2003, est de 2 978 100.
- Le nombre de **d'établissements ouverts** pendant au moins une journée, en 2003, est de 236 472.
- Les dossiers d'intervention en **prévention-inspection** qui ont été ouverts en 2003 se chiffrent à 15 668.
- Le nombre de dossiers ouverts à la suite de **lésions professionnelles**, en 2003, est de 155 358.
- Le nombre de dossiers ouverts à la suite d'un **accident du travail** qui ont été acceptés en 2003 est de 130 633. Les décès reliés à une lésion professionnelle sont inclus dans cette donnée.
- Les dossiers ouverts à la suite d'un **accident du travail** pour lesquels la dernière décision rendue est « demande d'indemnisation refusée », « en suspens » ou « inconnue » sont, pour 2003, au nombre de 15 194.
- Le nombre de dossiers ouverts à la suite d'une **maladie professionnelle** qui ont été acceptés est de 5 091, en 2003.
- Les dossiers ouverts à la suite d'une **maladie professionnelle** pour lesquels la dernière décision rendue est « demande d'indemnisation refusée », « en suspens » ou « inconnue » sont, pour 2003, au nombre de 4 440.
- Le nombre de **décès** reliés à une lésion professionnelle qui ont été inscrits et acceptés en 2003 est de 175.
- Le nombre de dossiers ouverts dans le cadre du programme **Pour une maternité sans danger**, en 2003, est de 26 643.
- Le **taux moyen de cotisation** décrété en 2003 est de 1,93 \$.
- Finalement, le **salaires maximum annuel assurable** est de 53 500 \$ pour l'année 2003. Quant au déficit des opérations de l'exercice courant du **FSST**, il est, en 2003, de 114 044 000 \$, et son niveau de capitalisation est de 84,2 %.